

L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

chez **Natixis Assurances**

INTÉGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX,
SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE
DANS LES INVESTISSEMENTS
2019





AVANT-PROPOS



La croissance des enjeux carbone depuis l'Accord sur le Climat de la COP 21 et les évolutions réglementaires, en particulier l'article 173-VI de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV), amorcent de nouveaux besoins et exigences pour les investisseurs institutionnels. Natixis Assurances, s'appuyant sur l'engagement historique du Groupe BPCE et de Natixis en matière de développement durable, déploie une démarche volontaire d'investissement responsable.

La crise sanitaire nous rappelle l'importance des enjeux sociétaux et la place d'une épargne responsable comme remède à l'intégrité de nos écosystèmes.

Natixis Assurances est pleinement consciente de l'importance de ces enjeux pour l'avenir et de son rôle en tant qu'investisseur institutionnel dans la transition vers une économie moins carbonée. Elle a successivement entrepris des initiatives structurantes, notamment :

- 2016 : signature des PRI (Principles for Responsible Investments) pour formaliser ses objectifs en matière d'investissements responsables et arrêt du financement de centrale électrique au charbon et de mine de charbon thermique.
- 2017 : intégration en amont de son processus d'investissement des critères ESG visant à exclure à l'achat les émetteurs évalués en opposition à l'atteinte des objectifs du développement durable et désinvestissement des entreprises liées au secteur du tabac sur l'ensemble de ses mandats de gestion et fonds dédiés.
- 2018 : engagement pionnier pris sur le climat en alignant sa politique d'investissement sur l'Accord de Paris avec plus de 10% de ses placements dédiés sur le vert chaque année.

Plus d'un milliard d'actifs ont ainsi été investis sur le vert en 2019. Natixis Assurances notée A en matière de gouvernance et stratégie par les PRI poursuit ses développements en matière d'engagements. Depuis le 1^{er} janvier 2019, Natixis Assurances inclut dans son offre pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance vie, un support d'unité de compte bénéficiant d'un label à caractère ESG et Climat. Natixis Assurances compte étendre cette initiative en intégrant un support bénéficiant d'un label solidaire d'ici fin 2020. Les modalités de prises en compte des critères extra-financiers dans la gestion des investissements sont précisées dans ce rapport, en conformité avec l'article 173-VI de la loi TECV.

« Nous avons la conviction que le climat est un enjeu de tout premier ordre. Notre engagement pionnier sur le vert vise à être à la hauteur des ambitions que nous avons dans le domaine du développement durable. Notre métier, notre promesse est de gérer l'épargne qui nous est confiée sur le long terme, de nous adapter aux nouveaux environnements et de contribuer à la construction d'un monde durable. Tel est l'esprit qui nous anime... »

Jean-François Lequoy, membre du comité de direction générale de Natixis,
en charge des activités d'assurance.

Natixis Assurances conçoit et gère une offre complète de solutions d'assurances, notamment pour les particuliers et les professionnels. Filiale à 100 % de Natixis, banque de financement internationale, de gestion, d'assurance et de services financiers du Groupe BPCE, 2^{ème} groupe bancaire en France, Natixis Assurances distribue l'ensemble de ses produits d'assurances dans les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne.

NATIXIS ASSURANCES :
UN INVESTISSEUR
RESPONSABLE

SOMMAIRE



1 LES FONDEMENTS DE NOTRE ENGAGEMENT	6
Être en prise avec les mutations de notre environnement	7
L'engagement, une culture du groupe	9
La transparence, gage de notre responsabilité	10



2 NOTRE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE (ESG)	12
Mise en œuvre de l'intégration ESG	13
Nos indicateurs clés de performance extra-financière	15
Gestion des risques ESG	16
Notre gouvernance autour de l'ESG	17



3 NOTRE DÉMARCHE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	18
Intégration et mesure de critères extra-financiers des placements, une valeur ajoutée pour la gestion	19
Mesure de l'empreinte carbone de nos portefeuilles	22
Un dialogue étendu, au service des préoccupations et des intérêts des assurés	25



4 NOTRE ENGAGEMENT CLIMAT	27
Trajectoire Climat	28
Déploiement vert 2019 et évolution de la température de nos portefeuilles	29
Axes de progrès et plan d'actions	30

1

LES FONDEMENTS DE NOTRE ENGAGEMENT



ÊTRE EN PRISE AVEC LES MUTATIONS DE NOTRE ENVIRONNEMENT



L'ambition de Natixis Assurances s'appuie sur trois réalités :

1. La première repose sur une **conviction partagée au sein de l'entreprise** du lien entre engagements extra-financiers des sociétés et la résilience de leurs modèles d'affaire. En tant qu'investisseur responsable sur le long terme de l'épargne confiée, il est de notre responsabilité de mettre en place une gestion et une gouvernance anticipant les enjeux de développement durable et permettant un engagement stratégique en faveur du Climat.

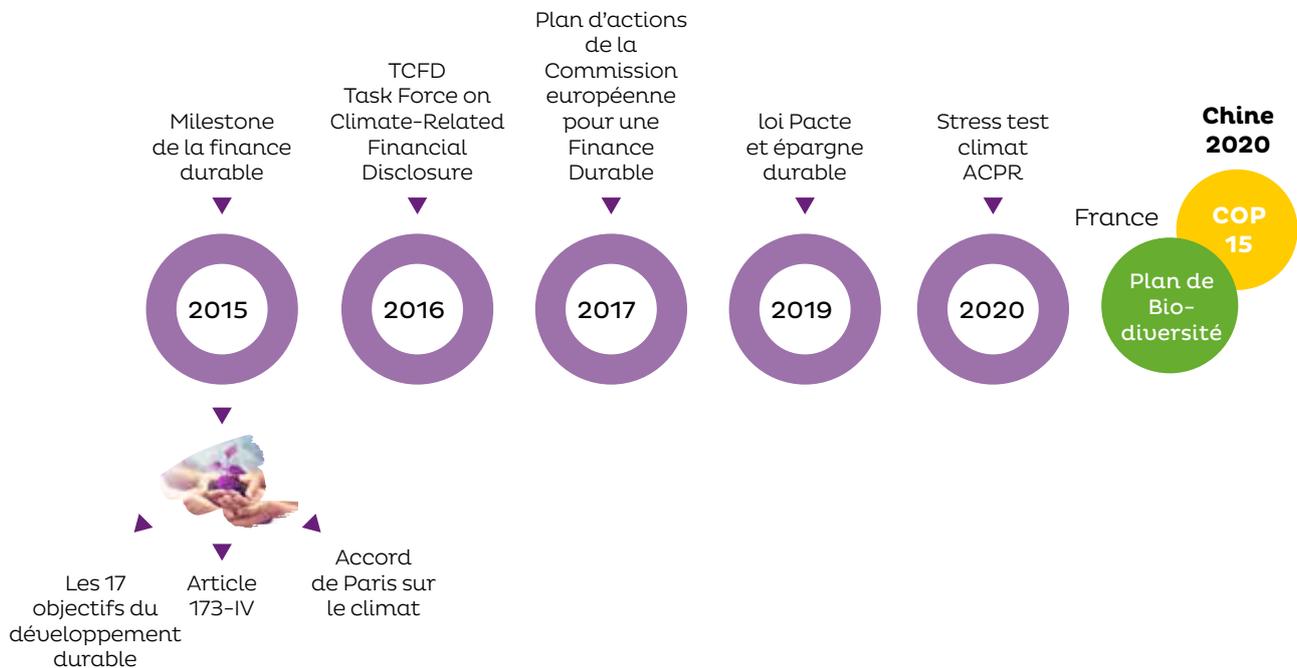
2. La deuxième réalité est l'accélération des **transformations du macro-environnement**. Au-delà des besoins additionnels de financements verts dans les années à venir en Europe (près de 260 Md€/an sur la période 2020-2030 d'après la Commission européenne), la transition énergétique est déjà bien amorcée.

L'écosystème de la Finance évolue considérablement depuis ces dernières années, s'appuyant sur la part croissante de nouvelles incitations réglementaires et ambitions.

Le plan d'actions de la Commission européenne pour une finance durable publié en mars 2018 doit permettre de fédérer les pratiques autour du vert et d'encourager la transparence pour une intégration durable.

3. La troisième réalité est l'enjeu d'une épargne porteuse **de sens** autour de thématique d'objectifs de développement durable, capable d'intégrer les préoccupations et sensibilités de nos assurés épargnants, être à l'écoute pour répondre aux attentes de produits d'investissements éco responsables.

ÉVOLUTION DE L'ÉCOSYSTÈME RÉGLEMENTAIRE



- **COP 15 en Chine :** Conférence des Parties sur la Biodiversité en 2020
- **Plan biodiversité :** établi par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le plan vise à renforcer l'action de la France pour la préservation de la biodiversité.
- **Article 173 de la Transition Énergétique en France d'août 2015 :** les investisseurs institutionnels en France bénéficient d'une réglementation incitant à la communication en matière d'ESG.
- **Labels ISR, TEEC (Transition Énergétique et Écologique pour le Climat) :** les gérants de fonds des actifs disposent d'une valorisation de leurs efforts en matière d'intégration enjeux de développement durable dans leur allocation par des labels d'investissements.
- **TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) :** les grandes entreprises disposent de guides rendus publics pour la mise en place de meilleures pratiques en matière de transparence sur les risques climats portés.
- **Notations extra-financières :** de nombreux fournisseurs d'outils d'aide à la décision en investissements donnent des évaluations extra-financières de leurs émetteurs avec un périmètre de couverture de plus en plus large.

L'ENGAGEMENT, UNE CULTURE DU GROUPE

GROUPE BPCE

Le Groupe BPCE met le développement durable au cœur de sa stratégie et ambitionne de devenir le groupe bancaire de **référence de la croissance verte**. Cette volonté se traduit concrètement au sein de son modèle coopératif à la fois dans la vie quotidienne de ses entreprises et à travers ses investissements.

Conformément aux standards internationaux les plus exigeants, le groupe BPCE a ainsi signé en 2019 les Principes pour une Banque Responsable (PRP) qui vise à aligner les activités de l'entreprise sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'accord de Paris pour le climat.



Natixis, filiale du groupe BPCE, s'est engagée dès 2017 en faveur de l'environnement en mettant en place le premier "Green Weighting Factor", un mécanisme innovant pour aligner ses financements sur l'Accord de Paris. Ce mécanisme consiste à pondérer favorablement dans son bilan les opérations de financement vert à travers un référentiel comptable (et inversement à procéder à un ajustement défavorable des risques pondérés pour les opérations ayant un impact négatif sur le climat et l'environnement).

Tout financement "vert" se voit ainsi attribuer un allègement de ses actifs pondérés analytiques, pouvant aller jusqu'à 50 %, tandis qu'ils augmentent jusqu'à 24 % pour les financements ayant un impact négatif sur le climat et l'environnement.

S'appuyant sur la culture du Groupe BPCE et le positionnement ambitieux de Natixis en faveur de la préservation de l'environnement, Natixis Assurances intègre activement les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance dans sa gestion, et s'inscrit dans une démarche continue de progression face aux enjeux d'avenir



LA TRANSPARENCE, GAGE DE NOTRE RESPONSABILITÉ



La transparence contribue au partage d'une compréhension commune des enjeux Environnementaux Sociaux et de Gouvernance entre émetteurs, asset managers, collaborateurs et clients. Natixis Assurances s'engage à publier les données extra-financières décrites ci-dessous et s'efforce de les rendre facilement accessible.

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

Nos principes :

- Définir le périmètre des actifs sous gestion disposant d'une notation extra-financière
- Faire progresser la remontée d'informations et critères ESG auprès de nos gérants
- Valoriser les thématiques soutenues
- Reporter à l'organisme indépendant PRI
- Former et sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux ESG et engagements pris

Notre communication :

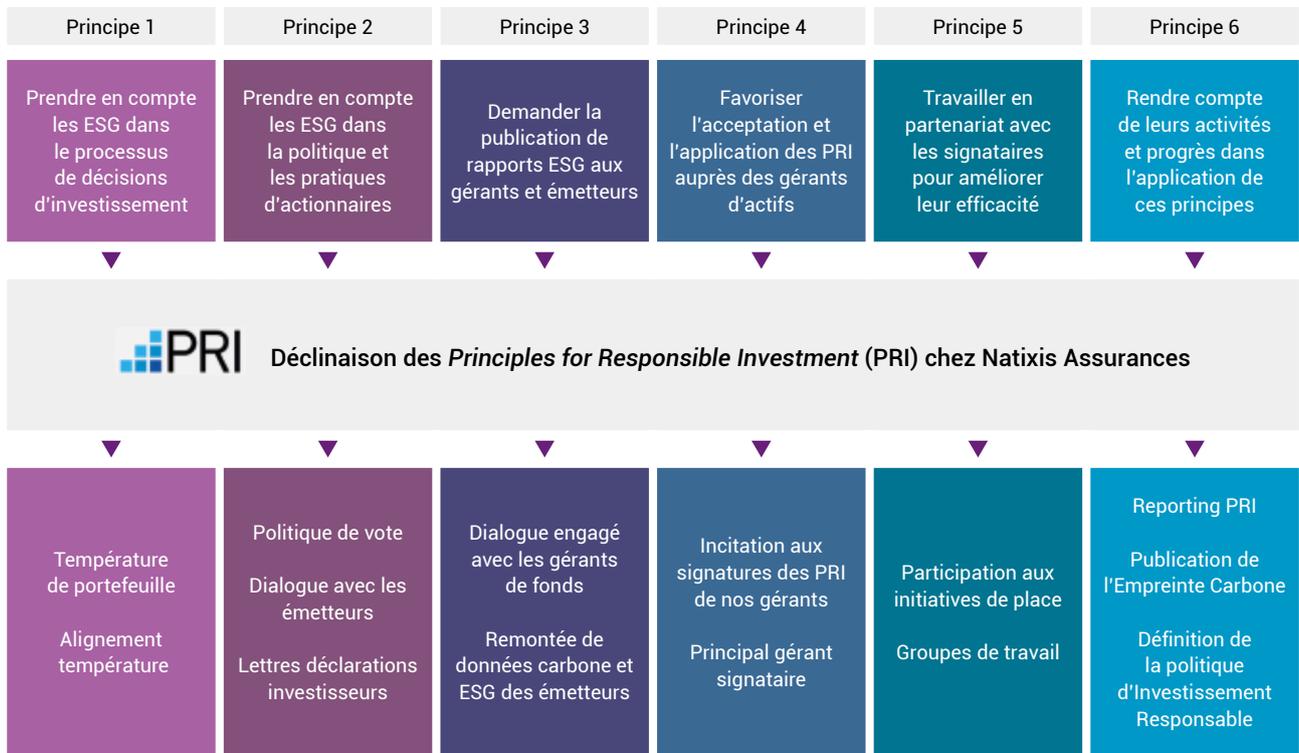
- La politique d'investissements responsables de Natixis Assurances
- La mesure de l'empreinte carbone de nos placements
- La part des placements à valeur ajoutée ESG par classe d'actifs
- La part d'actifs verts investis par an
- La température de nos portefeuilles de taux et actions dédiées

La communication d'informations extra-financières encourage l'intégration d'une démarche ESG dans le processus d'allocation. Elle fait interagir l'ensemble des parties prenantes avec pour finalité de servir les intérêts des clients.

« Beaucoup de clients sont désormais sensibles aux problématiques ESG. Il est important de pouvoir les rassurer en leur présentant nos engagements, de façon concrète, et leur démontrer qu'en adhérant à nos offres ils réalisent, avec une épargne de sens, une action positive sans contrepartie sur nos tarifs ou la performance que délivre nos contrats. »

Direction du développement

APPLICATION DES PRI CHEZ NATIXIS ASSURANCES



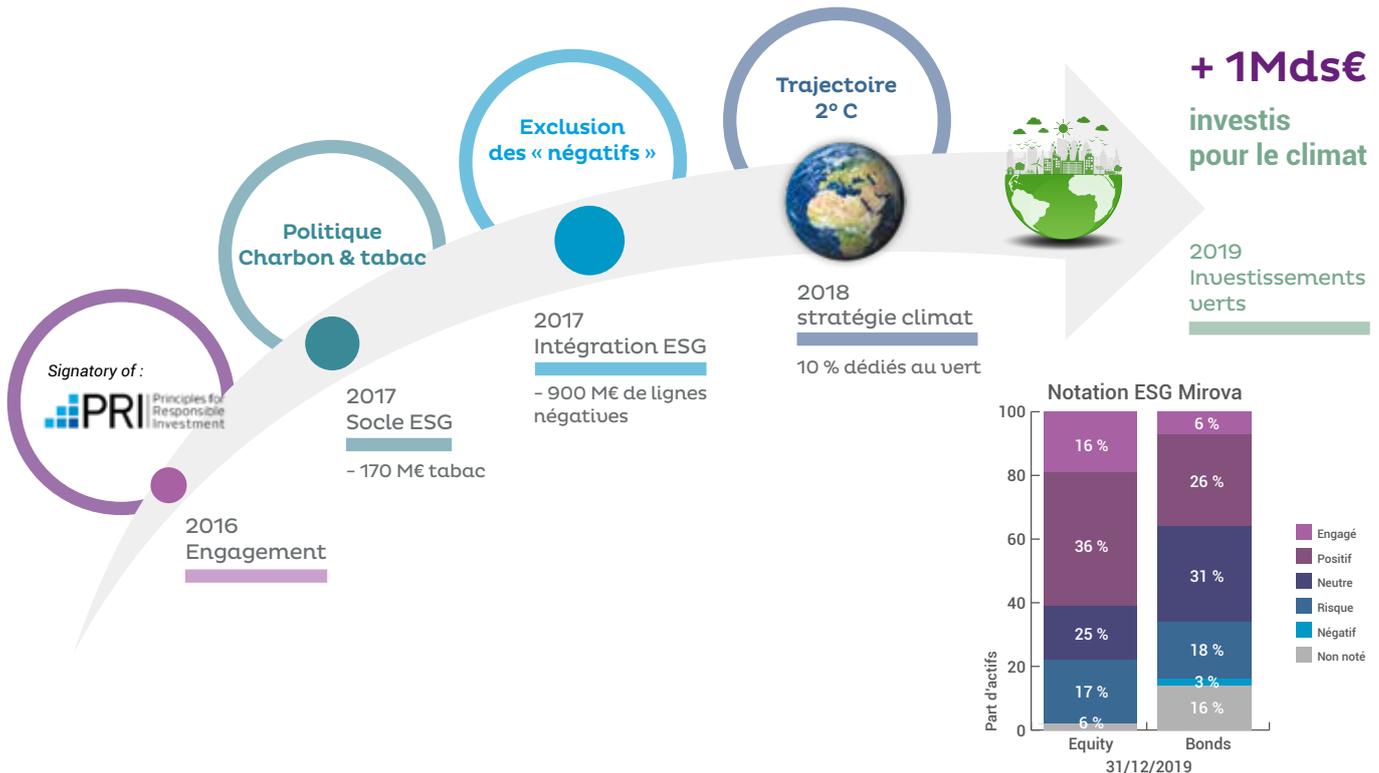
2

NOTRE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE (ESG)



MISE EN OEUVRE DE L'INTÉGRATION ESG CHEZ NATIXIS ASSURANCES

Consciente des enjeux ESG pour ses placements financiers, Natixis Assurances s'est engagée dans une démarche progressive et ambitieuse d'intégration de l'Investissement Responsable.



WORST OFFENDER	NÉGATIF	RISQUE	NEUTRE	POSITIF	ENGAGÉ
Transgression sérieuse du Pacte mondial des Nations Unies, sans mesure corrective appropriée	En ferme opposition à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable	Frein à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable	En conformité avec certains Objectifs du Développement Durable, mais dont les impacts sont faibles ou non quantifiés	Contribue de façon positive à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable	Contribue de façon très favorable à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable

-- Périmètre d'exclusion de Natixis Assurances --

----- Actifs durables -----
Source : Mirova

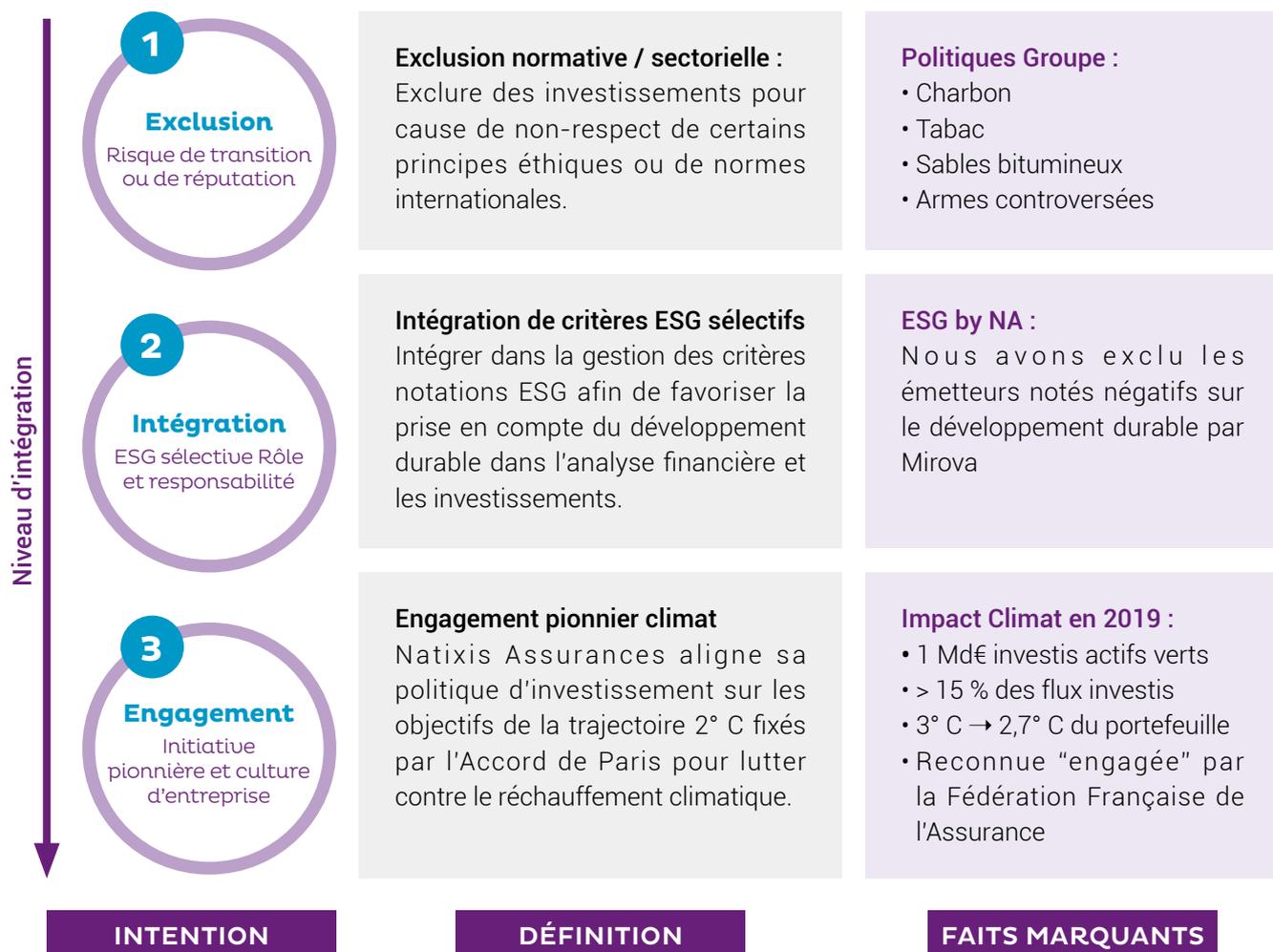
Natixis Assurances a investi en 2019 plus d'un milliard d'actifs en faveur de l'environnement et du climat. Ce montant est le résultat de la première année d'application de notre **engagement pionnier** pris en 2018 à aligner notre politique d'investissement sur les objectifs de la trajectoire 2°C fixés par l'Accord de Paris.

Ce nouvel engagement s'inscrit ainsi dans la continuité de nos actions menées en faveur du développement durable :

- Signature des Principes pour l'investissement Responsable des Nations-Unies (United Nations Principles for Responsible Investment)
- Mise en place d'une politique d'exclusion Charbon, Tabac, pétrole issu des sables bitumineux d'exclusion (détails en annexe)
- Intégration ESG excluant à l'investissement les émetteurs notés négatifs sur les enjeux de développement durable
- Engagement volontariste et concret pour le Climat

NATIXIS ASSURANCES : INVESTISSEUR RESPONSABLE ENGAGÉ

Synthèse des étapes clés de la politique d'investissement responsable de Natixis Assurances.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2019

CLIMAT	<p>Engagement climat > 10 % des actifs</p>	<p>Déploiement vert 2019 > 15 % des actifs</p>	<p>Plus d'1 Md€ d'actifs verts investis</p>
ESG	<p>Évaluée A</p> 	<p>Couverture ESG > 70 %</p>	<p>Part d'actifs durables* > 30 %</p>

* Actifs évalués positifs ou engagés sur l'échelle de notation du développement durable.

NOS INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



Les engagements de Natixis Assurances reposent sur une définition rigoureuse des critères et indicateurs suivis, notamment au travers de l'introduction de ses KPI ESG (Key Performance Indicators). Deux catégories d'indicateurs clés de performance sont distinguées :

- celle valorisant la performance extra-financière des placements (Tableau 1) ;
- celle mesurant l'évolution de nos engagements et l'intégration des critères ESG dans la gestion (Tableau 2).

Ces indicateurs sont suivis trimestriellement et mettent en perspective l'avancement de notre stratégie d'investisseur responsable. Ils permettent d'établir un dialogue objectif avec nos principaux gérants.

TABLEAU 1 : KPI DE NOS PORTEFEUILLES

ACTIONS ET OBLIGATIONS	IMMOBILIER
Empreinte Carbone	% labellisation (HQE, LEED, BREEM...)
Alignement avec la stratégie 2°C	Évolutions des consommations énergétiques du parc
Répartition Notation ESG : Part à valeurs ajoutées ESG Part à risques extra-financiers	Notations ESG des actifs
Part d'actifs thématiques/labélisés dont green bonds, fonds actions ISR, Greenfin...	

TABLEAU 2 : KPI DE NOTRE STRATÉGIE ESG

KPI DE NOTRE STRATÉGIE ESG
Couverture des actifs bénéficiant d'une notation ESG
Couverture des actifs bénéficiant d'une empreinte carbone
Notation PRI
Initiatives thématiques soutenues
Politiques d'exclusions
Part en unité de compte ISR/TEEC
Part de prise en compte ESG de nos gérants
KPI Politique Vote
Évolution des KPI de nos portefeuilles

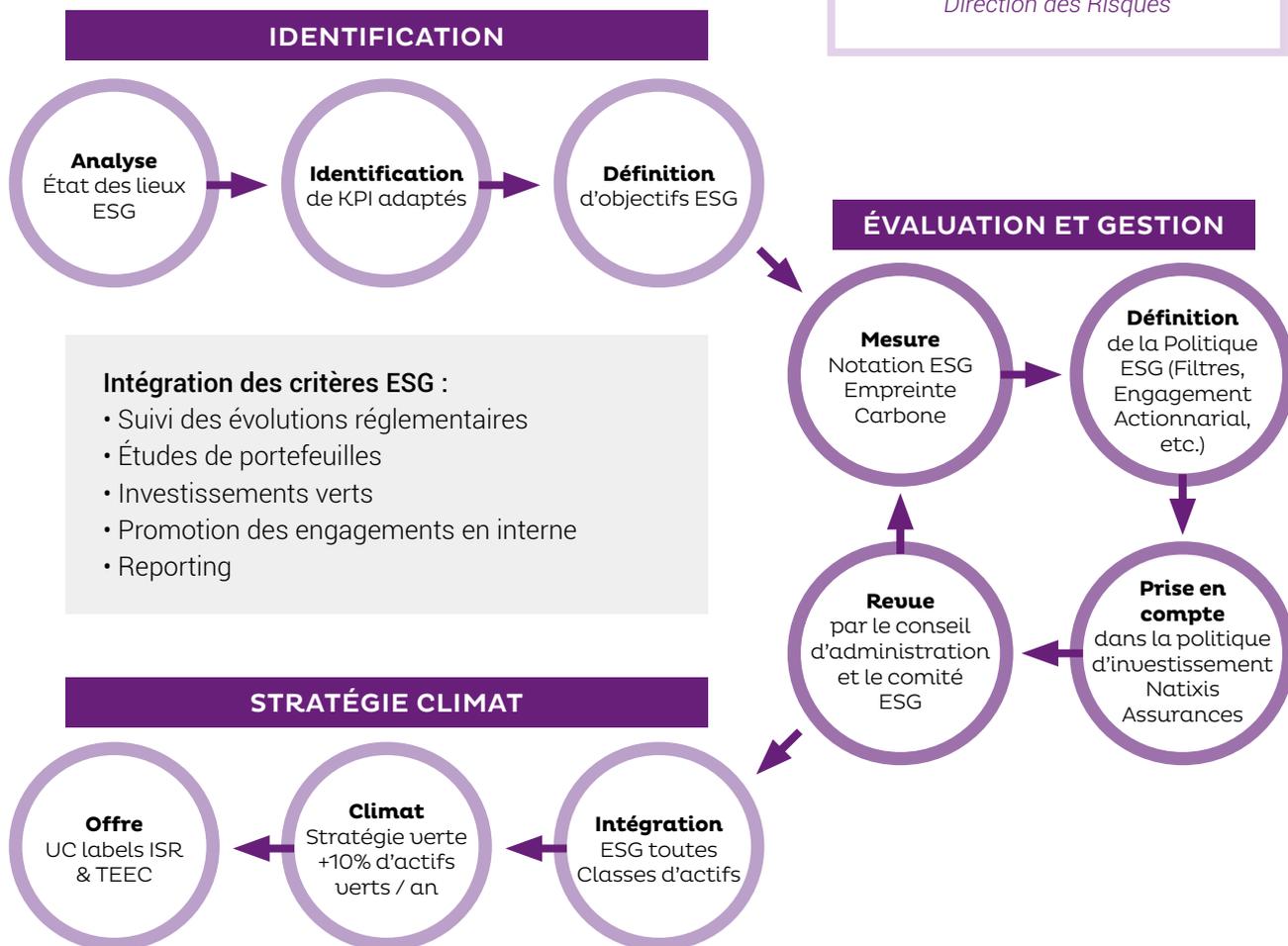
GESTION DES RISQUES ESG



PROCESSUS D'INTÉGRATION ESG AU SEIN DES INVESTISSEMENTS

« Le secteur de l'assurance permet d'orienter une partie significative des investissements liés à l'épargne des Français. Nos politiques de risque doivent répondre aux obligations sous-jacentes d'une transition vers une finance plus respectueuse de l'environnement, en phase avec les ambitions internationales. »

Direction des Risques



Suivie et pilotée par la Direction des Investissements de Natixis Assurances, la gestion des risques ESG s'articule autour d'un processus global conformément à la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure), qui intègre :

- l'identification des indicateurs ESG par classes d'actifs (précisés en KPI)
- la mesure de leurs évolutions associée au contrôle de l'atteinte des engagements pris
- la gestion des risques en lien avec les notations ESG réalisées sur l'ensemble de nos portefeuilles de taux et actions
- le déploiement de solutions vertes toutes compagnies, toutes classes d'actifs en lien avec la stratégie Climat engagée.

NOTRE GOUVERNANCE

AUTOUR DE L'ESG

Natixis Assurances a mis en place un comité ESG pour la définition des axes stratégiques et intègre désormais systématiquement à ses comités d'investissements la participation d'une équipe ESG dédiée.

Au-delà de l'analyse et suivi des politiques ESG les comités actent les cas de désinvestissements d'émetteurs ayant fait l'objet d'une détérioration de leur profil ESG (passage de la notation de risque à négatif).

Les engagements et politiques d'Investissements Responsables sont validés lors des comités de Direction Générale de Natixis et de Natixis Assurances.

ÉVOLUTION DE L'ESG CHEZ NATIXIS ASSURANCES

	Phases	Livrables	Parties prenantes	
			Natixis Assurances	Externes
2016	Définition des objectifs Signature des PRI Politique Charbon	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des indicateurs ESG - Définition des champs d'application - Calculs empreinte carbone des actifs - Notation ESG des actifs - Engagement reporting PRI - Politique d'exclusion Charbon 	Direction Générale Direction des Investissements	Experts ESG Asset Managers Prestataires Calculs empreinte Carbone Consultation Asset Managers
2017	Politique IR et engagements Charte et reporting internes Empreintes carbone publiées Engagement Offre UC Verte (2018)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la performance ESG des actifs - Comitologie ESG - Politique d'Investissements Responsables - Rapports publics ESG - Charte et reporting ESG internes - Investigations des axes d'amélioration 	Conseil d'Administration Direction Générale Domaine Ressources (RSE/RH/Com.) Direction des Investissements	Experts ESG Asset Managers Prestataires Calculs empreinte Carbone Asset Managers Groupes de travail de place
2018	Engagement Climat de la politique d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la performance ESG des actifs - Comitologie ESG - Politique d'Investissements Responsables - Rapports publics ESG - Charte et reporting ESG internes - Investigations des axes d'amélioration 	Conseil d'administration Direction Générale Direction des risques Direction des Investissement Direction du Développement Direction de la Stratégie Direction de la communication	Experts ESG Asset Managers Fournisseurs de données extra-financières (ESG et Carbone) Groupe de travail de place Réseaux des BP et CE
2019	Déploiement de la stratégie d'investissement verte	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la performance ESG des actifs - Comitologie ESG - Politique d'Investissements Responsables - Rapports publics ESG - Charte et reporting ESG internes - Investigations des axes d'amélioration - Création d'un pôle ESG dédié 	Conseil d'administration Direction Générale Direction des risques Direction des Investissement Direction du Développement Direction de la Stratégie Direction de la communication	Experts ESG Asset Managers Fournisseurs de données extra-financières (ESG et Carbone) Groupe de travail de place Réseaux des BP et CE

3

NOTRE DÉMARCHE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



Parmi les nombreuses thématiques environnementales et sociales, le changement climatique a été identifié comme un axe prioritaire pour lequel Natixis Assurances ambitionne les meilleures pratiques.

En tant qu'investisseur responsable, Natixis Assurances décline son engagement en quatre piliers :

- **L'engagement Climat** et le dialogue continu avec ses gérants sur la performance extra-financière
- **La mesure** de l'empreinte carbone de ses placements (induites et évitées)
- **La notation et l'intégration** de critères Environnement, Social et de Gouvernance (ESG) de ses émetteurs en portefeuilles
- **La transparence** en communiquant sur ses résultats et quantifiant ses efforts.

INTÉGRATION ET MESURE DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS DES PLACEMENTS, UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LA GESTION



La notation extra-financière valorise l'engagement de chaque émetteur sur des dimensions autres que comptables (environnementale, sociale et de gouvernance : ESG). Elle permet d'établir une grille d'analyse qui examine les opportunités d'investissements aux vues des évolutions du macro-environnement et constitue un outil complémentaire d'appréhension des risques. L'analyse se fait selon deux axes :

- **une approche globale** des enjeux sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance ;
- **une approche spécifique** aux enjeux climats.

Natixis Assurances travaille avec l'équipe de recherche de Mirova*, filiale de Natixis Investment Management dédiée à l'investissement responsable, pour mesurer la performance extra-financière à travers une notation ESG et une empreinte carbone de ses émetteurs en portefeuilles.

Natixis Assurances a mis en place en 2017 en amont de son processus d'investissement une approche ESG Best-In-Class en excluant sur l'ensemble de ses portefeuilles sous mandat de gestion et fonds dédiés les émetteurs présentant des risques élevés en matière de développement durable.

* Mirova, rassemblant une soixantaine d'experts multidisciplinaires (spécialistes de la gestion thématique, ingénieurs, analystes financiers et ESG, spécialistes du financement de projets et experts de la finance solidaire) a développé une méthodologie de recherche extra-financière propriétaire déployée par une équipe de 12 analystes experts.

1. Notation des critères Environnement Social et de Gouvernance (ESG)

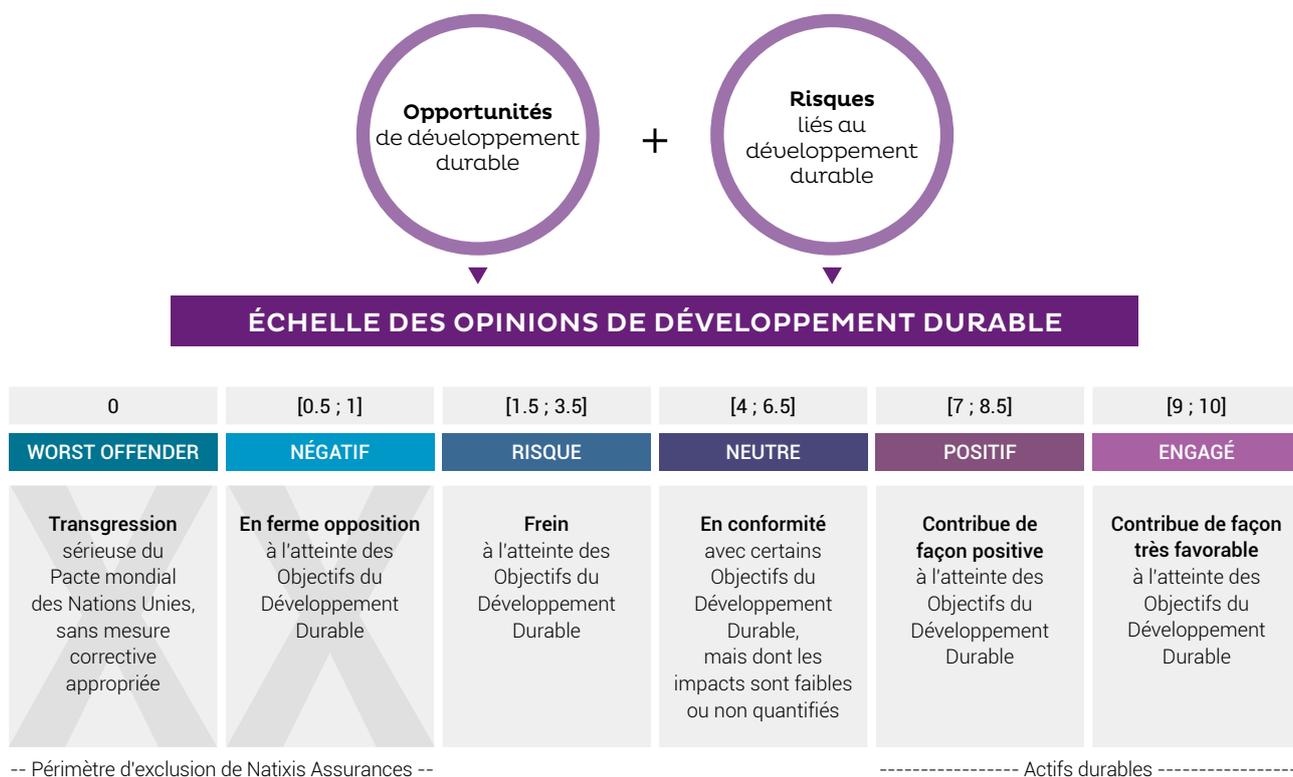
La méthodologie de la notation ESG est fondée sur une analyse qualitative de la contribution des sociétés aux objectifs de développement durable des Nations Unies selon des critères qui intègrent :

- **une analyse des opportunités** liées à l'offre de produits et services proposant des solutions aux enjeux de développement durable ;
- **une identification des risques** environnementaux et sociaux de l'entreprise sur l'ensemble de sa sphère de responsabilité.

Les entreprises sont évaluées avec des critères ESG répartis en fonction de huit grandes thématiques (Énergie, Mobilité, Bâtiments et Villes, Gestion des ressources naturelles, Consommation, Santé, Technologie de l'information et de la communication, Finance). L'exposition à ces enjeux varie selon l'activité de l'entreprise.

Chaque émetteur se voit attribuer une note selon le barème suivant :

TABLEAU 3 : BARÈME D'ÉVALUATION ESG DES ÉMETTEURS



Source : Mirova

D'application simple, cette notation ESG réalisée par Mirova facilite l'identification des émetteurs en portefeuille qui présentent des risques en matière de réputation (Worst Offender) ou d'identifier les actifs se dépréciant avec les changements importants et soudains en matière de législation, de contraintes environnementales ou d'innovations technologiques (*Stranded Assets*). A contrario, elle mesure la part d'actifs "engagés" et établit le degré de prise en compte des placements avec la préoccupation des mutations de l'environnement.

MÉTHODE DE LA NOTATION DÉTAILLÉE :

http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/philosRecherche/MIROVA_Philosophie%20de%20recherche.pdf

2. Intégration des critères ESG au sein du processus d'investissement

Dans la continuité de notre Politique Charbon, Natixis Assurances a décidé dès 2017 d'exclure à l'achat, les émetteurs notés négatifs par Mirova sur l'ensemble de ses portefeuilles sous mandat de gestion et fonds dédiés. Ce processus vise à exclure systématiquement les émetteurs en opposition à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies.

Nos actes sont aussi le résultat de nos engagements citoyens : nous avons mis en place une politique Tabac ambitieuse en désinvestissant la totalité des émetteurs concernés (mandats de gestion et fonds dédiés).

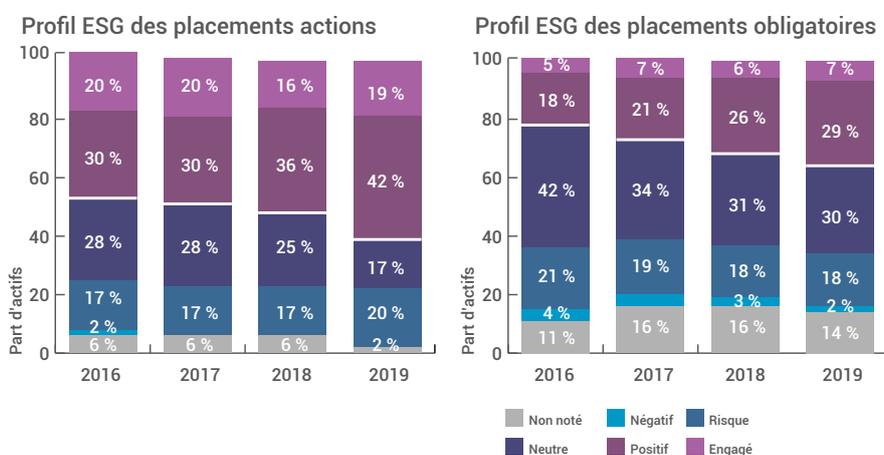
3. Résultat de nos politiques ESG sur nos portefeuilles

L'amélioration continue du profil ESG des placements de Natixis Assurances témoigne de l'efficacité des politiques de développement durable mises en place depuis quatre ans sur nos portefeuilles.

Les émetteurs notés engagés ou positifs sur le développement durable par Mirova représentaient autour de 25 % de nos placements obligataires corporate en 2016. En 2019, ils représentent plus de 35 %.

Sur notre fonds dédiés actions, la part des entreprises notées positives ou engagées sur le développement durable a augmenté de 20 % entre 2016 et 2019.

À noter que les émetteurs notés négatifs par Mirova sont mis en run-off depuis 2017 avec pour engagement de plus avoir d'expositions d'ici 2024.



La sélectivité de notre politique d'intégration ESG explique la constante augmentation de nos actifs contribuant positivement aux enjeux du développement durable.

MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE DE NOS PORTEFEUILLES

1. Méthodologie carbone

Natixis Assurances s'est engagée à aligner sa politique d'investissement sur la trajectoire 2°C de l'Accord de Paris (détaillée en partie 4). La mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles d'investissements de Natixis Assurances est un indicateur structurant dans la définition de sa trajectoire Climat.

Cette mesure est réalisée à partir d'une évaluation individuelle des intensités carbonées émises (tonne de CO₂ équivalent par million d'euros de capitalisation boursière) d'après la méthodologie Carbon Impact Analytics qui se focalise sur :

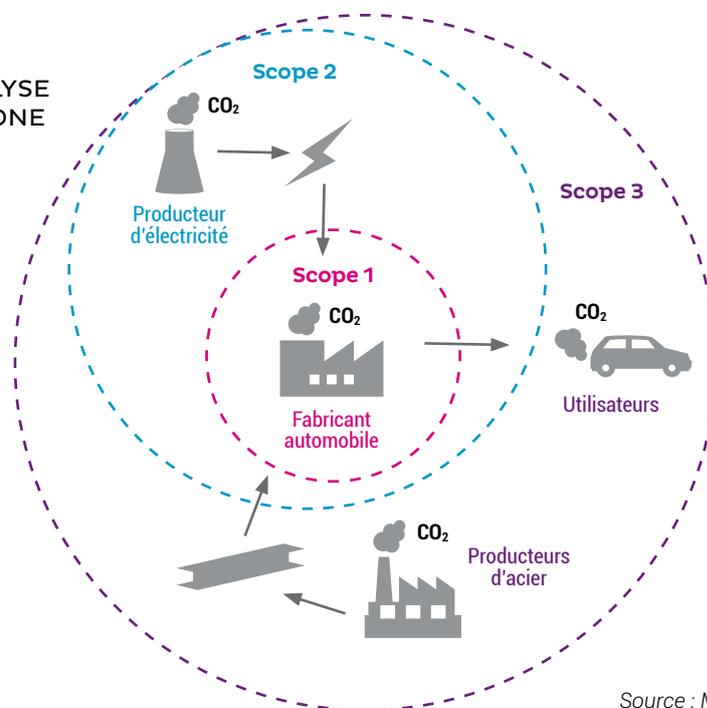
- une mesure des émissions "induites" par l'activité de l'entreprise dans une approche "cycle de vie" prenant en compte les émissions directes mais aussi celles des fournisseurs et des produits,
- une mesure des émissions "évitées" grâce aux efforts d'efficacité ou au déploiement de solutions "vertes".

Afin de réaliser ces évaluations, chaque entreprise est examinée individuellement selon une grille d'analyse adaptée à chaque secteur d'activité.

MÉTHODE : <http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2016/08/CarbonImpactAnalytics.pdf>

La mesure Carbone est exhaustive en valorisant l'ensemble du cycle de vie des activités au sein de chaque entreprise (Scope 1, 2 et 3).

DÉFINITION DES SCOPES D'ANALYSE D'ÉMISSIONS CARBONE



Source : Mirova

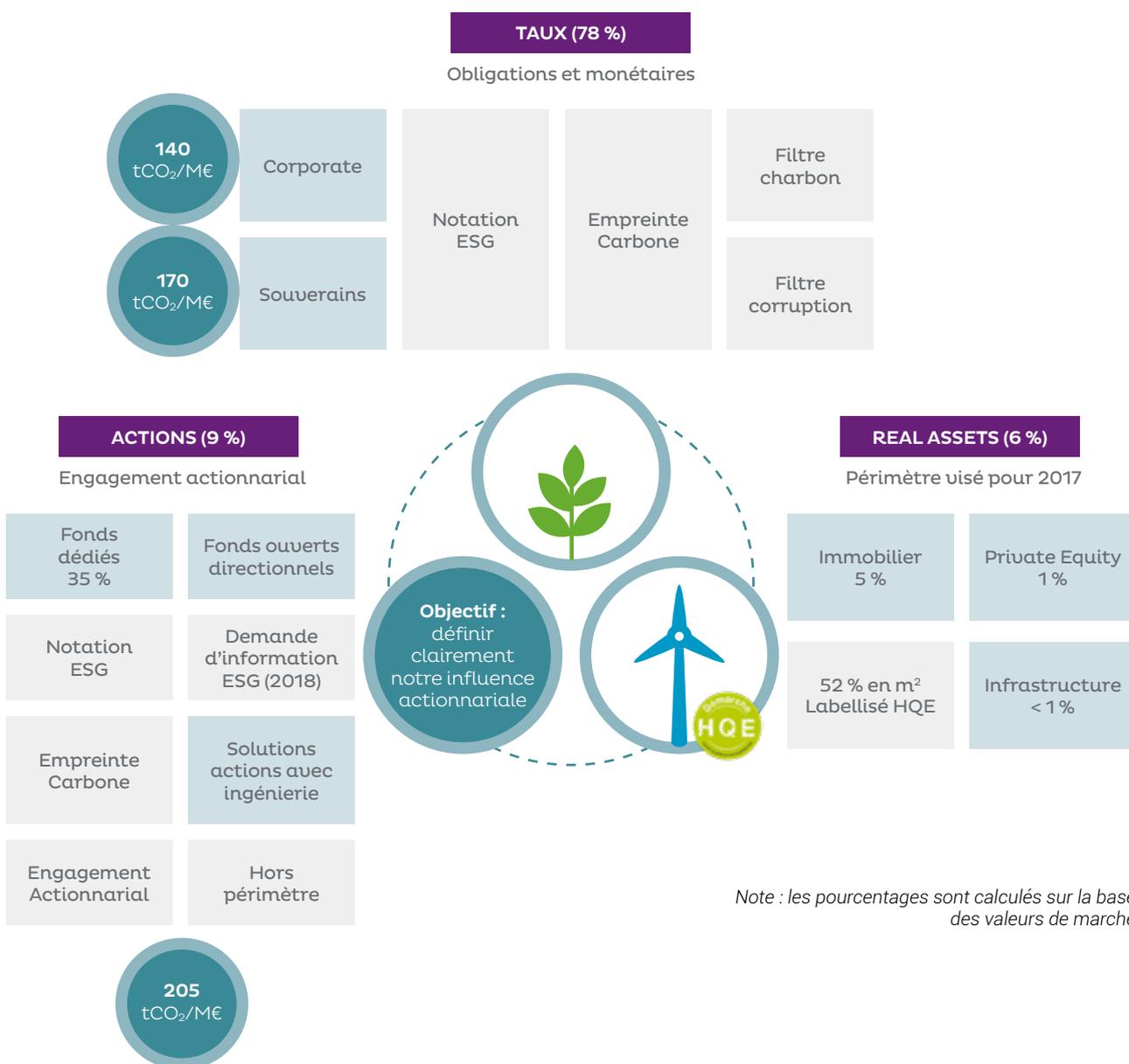
Pour chaque filiale et notre maison mère, les placements sont évalués en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis pour chaque classe d'actifs (Actions, taux) avec un suivi de l'évolution dans une logique portefeuille.

L'empreinte carbone est convertie en hausse de température. Elle permet d'estimer l'écart de convergence vers l'objectif de 2°C de l'Accord de Paris.

2. Émissions carbone de nos investissements

La part d'actifs des expositions de Natixis Assurances est représentée avec le périmètre des actions ESG mises en œuvre. La moyenne des émissions induites par classe d'actifs (placements de taux, placements actions, actifs réels) est précisée en tCO₂/M€ par millions d'euros investis.

RÉPARTITION DES PLACEMENTS FINANCIERS ET EMPREINTES CARBONES



a. Portefeuille de taux

Les émissions carbone induite des titres corporate et souverains sont respectivement de 142 tCO₂ et 170 tCO₂ par million d'euros investis. Plus de 80 % des titres obligataires bénéficient d'une valorisation de l'empreinte carbone et d'un suivi des risques ESG.

Plus de 70 %
de nos placements
financiers bénéficient
d'une mesure de
l'empreinte carbone
et d'une notation
ESG.

« Natixis Assurances
a doublé ses
investissements
en Green Bonds en
2019 dépassant le
montant des 800 M€
investis »

Une obligation "verte" ou "green bond", émise par une entreprise ou entité publique, est destinée à financer des projets liés à la préservation de l'environnement (projets d'énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique...) avec l'engagement de l'émetteur de fournir un reporting détaillé sur les investissements réalisés pour suivre l'affectation des financements dédiés.

b. Portefeuille actions

Au 31 décembre 2019, plus d'un tiers des expositions actions bénéficient d'une valorisation de l'empreinte carbone et d'un suivi des risques ESG (fonds actions).

L'émission carbone induite des fonds dédiés actions est de **205 tonnes CO₂** par million d'euros investis.

« Nous avons développé
une méthodologie
d'analyse des fonds
actions baptisée les
10P. L'ESG est baptisé
« Planète » et fait partie
d'un des 10 piliers de
l'analyse. »

Directions des
Investissements

c. Portefeuille Real Asset **HQE**

Avec AEW Ciloger, son principal gérant immobilier, Natixis Assurances a défini sur son portefeuille immobilier sous mandat de gestion une politique d'intégration ESG reposant sur trois piliers :

- Convergence énergétique du parc : Natixis Assurances a entrepris une politique de réduction des consommations énergétiques et de réduction des gaz à effet de serre en ligne avec la loi Elan (40% de réduction d'ici 2030).
- Politique de labellisation du portefeuille : plus de 50% du parc immobilier (en surface) de Natixis Assurances bénéficie d'un label environnemental. La réalisation à l'acquisition d'une certification pour chacun des actifs a été mise en place (HQE exploitation ou BREAAAM in Use).
- Notation ESG des actifs : chaque actif disposera, d'ici 2021, d'une notation ESG et d'un plan d'amélioration de ses qualités extra-financières avant l'acquisition et pendant leur détention.

UN DIALOGUE ÉTENDU, AU SERVICE DES PRÉOCCUPATIONS ET DES INTÉRÊTS DES ASSURÉS



Interactions avec les gérants pour la construction de portefeuilles climat

En tant qu'investisseur institutionnel, Natixis Assurances est consciente de l'importance de son rôle pour favoriser les meilleures pratiques en matière de transparence et d'enjeux environnementaux auprès des gérants et des émetteurs.

Natixis Assurances engage un dialogue avec ses principaux gérants pour identifier les axes de progression en matière d'intégration des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance à l'échelle du portefeuille.

L'entreprise **a mis en place des reporting et collectes de données ESG auprès de ses principaux gérants.** Le suivi extra-financier des investissements consiste :

- À s'assurer de l'application de la politique Charbon, et plus récemment celle des émetteurs notés en ferme opposition dès l'atteinte des Objectifs du Développement Durable
- À analyser systématiquement et à requérir de la part des gérants les politiques ESG mises en place.

PART DES GÉRANTS SIGNATAIRES DES UN-PRI EN % DES ENCOURS (AVRIL 2018)

PORTEFEUILLES	
Taux/dettes	100 %
Actions	80 %
Immobilier	100 %

2. L'engagement actionnarial avec les entreprises

Natixis Assurances agit auprès des émetteurs via son principal gérant d'actifs Ostrum qui applique une politique engagée de votes.

RÉSULTATS DE LA POLITIQUE DE VOTE DE FONDS DÉDIÉ ACTIONS

2018	
Nombre d'assemblées générales	62
Taux de participation	97 %
Nombre total de résolutions	1158
Votes favorables	87 %
Votes défavorables	13 % (dont 1 % d'abstention)

Attentifs au maintien d'un dialogue continu entre gérants et émetteurs, nous suivons les indicateurs clés en matière d'exercice des droits de vote sur nos fonds actions dédiés.

L'exercice des droits de vote en assemblée générale s'applique sur un périmètre exhaustif et selon une politique exigeante, active et intégrant les questions sociales et environnementales.

Au-delà des problématiques particulières à chaque entreprise, le sujet du **reporting carbone** a été mis en avant de manière systématique auprès des sociétés à fort impact carbone. Il a été recommandé l'utilisation de méthodologies fondées sur une approche cycle de vie, permettant aux investisseurs de mieux appréhender non seulement l'impact direct des processus, mais également des produits/services d'une part, et d'autre part la potentielle contribution de l'entreprise à l'évitement d'émissions.

DESCRIPTION DE LA POLITIQUE DE VOTE DE OSTRUM ET RAPPORT SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE :

<http://www.ostrum.com/fr-FR/nous-connaître/notre-demarche-rse/gestion-responsable/Vote-et-engagement>

4

NOTRE ENGAGEMENT CLIMAT



1. Trajectoire Climat

Le réchauffement climatique a de multiples conséquences environnementales, sanitaires et économiques qui requièrent de profondes transformations et adaptations de nos sociétés pour en limiter les effets.

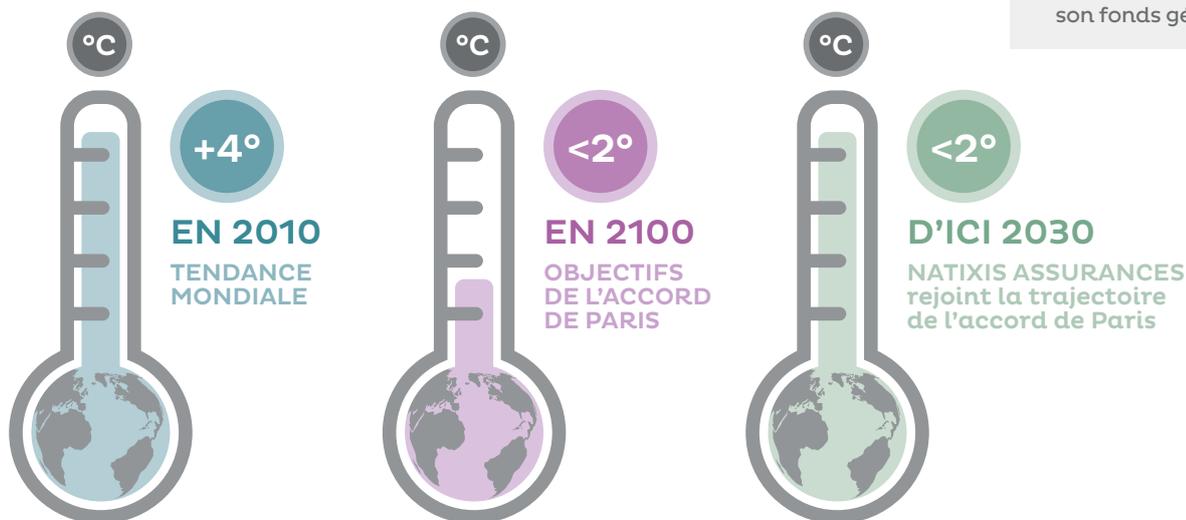
L'Accord de Paris sur le climat fixe une trajectoire pour limiter le réchauffement de la planète en dessous de 2°C d'ici 2100. Reflet de la tendance mondiale de notre économie, la majorité des portefeuilles de placements des assureurs et investisseurs ont une trajectoire autour de 4°C de réchauffement d'ici 2100. Avec des encours en actifs verts représentant souvent moins de 1 % des allocations, de nombreux investissements en faveur de la transition énergétique restent à faire. Face à ces enjeux, l'orientation d'une épargne fléchée vers une économie plus durable constitue une opportunité et responsabilité individuelles et collectives des assureurs et investisseurs.

UN ENGAGEMENT CONCRET ET DIFFÉRENCIANT POUR NOS RÉSEAUX ET CLIENTS

Lutte contre le réchauffement climatique

OBJECTIF < 2° POUR NATIXIS ASSURANCES AVANT 2030

Natixis Assurances consacrera chaque année près de 10 % de ses investissements à des actifs verts sur son fonds général.



Natixis Assurances s'engage de manière volontariste et concrète contre le réchauffement climatique et alignera sa politique d'investissement sur les objectifs de la trajectoire 2°C fixés par l'Accord de Paris.

Natixis Assurances consacrera chaque année près de 10 % de ses investissements à des actifs verts, avec un objectif de 10 % d'actifs verts dans le total de ses encours, au plus tard en 2030.

Avec cette politique, Natixis Assurances entend encourager et privilégier les acteurs économiques qui contribuent à la transition énergétique et écologique. L'engagement pris concerne l'ensemble de ses portefeuilles d'investissements (hors unités de compte). Cette politique complète notre décision d'exclure de ses investissements les émetteurs qui n'intègrent pas les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance définis dans sa stratégie.

2. Déploiement vert 2019 et évolution de la température de nos portefeuilles

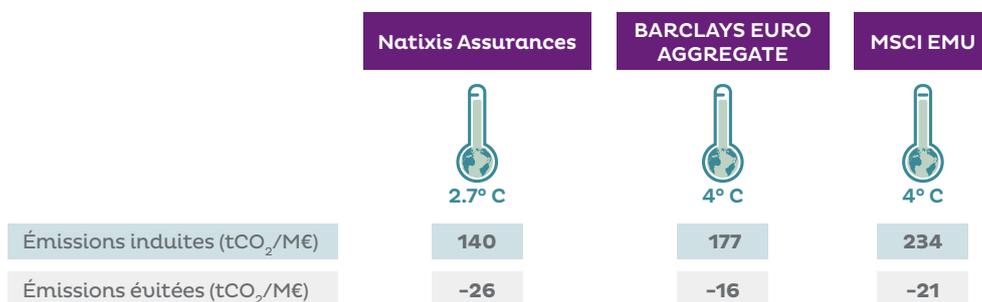
À partir d'une méthode développée par les équipes de recherche de Mirova et des données carbone issues de Carbone4, Natixis Assurances a mis en place une mesure de la température de ses portefeuilles (mandat de taux et fonds dédié actions) pour répondre à son engagement. Cette méthodologie adopte une vision globale du cycle de vie de l'empreinte carbone pour prendre en compte les émissions liées aux produits et services des entreprises et évaluer leur contribution à la transition énergétique. En lien avec les projections de l'Agence Internationale de l'Énergie, cette méthode permet de calculer au niveau des entreprises et portefeuilles un indicateur final donnant le niveau d'adéquation avec un scénario climatique.

Pour la première année de déploiement de son engagement climat, Natixis Assurances a dépassé ses objectifs en investissant plus d'un milliard d'actifs en faveur de l'environnement. L'impact de cette stratégie sur son portefeuille d'investissements a ainsi permis de passer d'une température autour de 3°C à moins de 2,7°C sur l'année 2019.

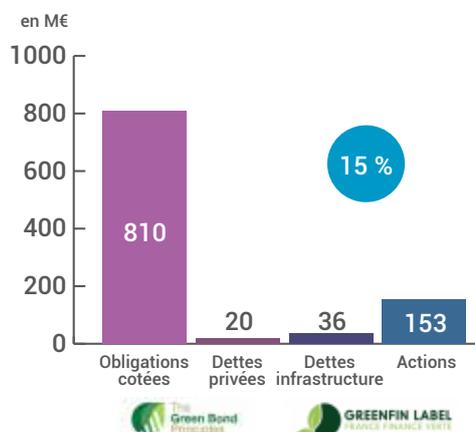
La température des portefeuilles de Natixis Assurances est inférieure à celle des indices benchmarks actions et taux évalués selon la même méthode autour de 4°C.

Une température de nos portefeuilles en baisse, inférieure aux benchmarks

Indice marché



Actifs verts investis en 2019



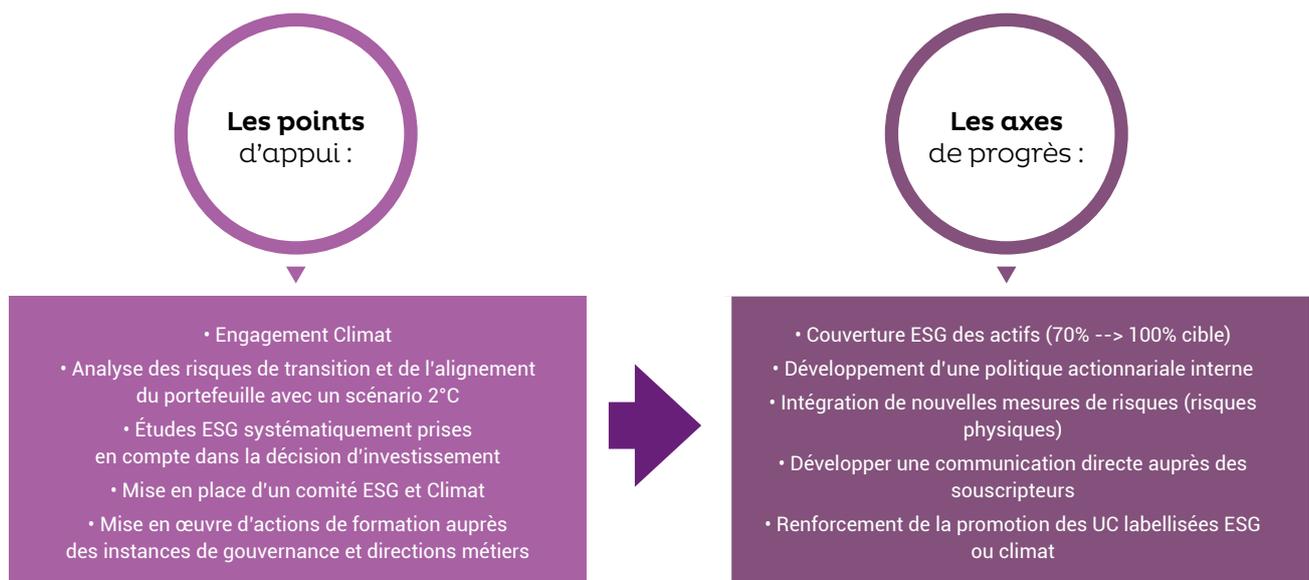
- Cf. Publication FFA : méthodologie de calcul de la température <https://www.ffa-assurance.fr/media/guide-evaluation-du-risque-climat-dans-les-portefeuilles-investissement-novembre-2018-pdf>

L'engagement de Natixis Assurances sur le climat, clé pour 2019 et les années à suivre, se résume selon les quatre axes suivant :

- ▶ Trajectoire Climat : un engagement, toutes classes d'actifs, toutes compagnies
- ▶ Poursuite de l'intensification en investissements verts (370 M€ en 2018 à plus d'un milliard € en 2020)
- ▶ Analyse Climat intégrée aux portefeuilles et participation systématique des équipes ESG aux comités des investissements
- ▶ Référentiel et publication des KPI Climat suivis et communiqués trimestriellement aux équipes de gestion et instances dirigeantes

3. Axes de progrès et plan d'actions

Natixis Assurances a défini un plan d'actions pour pérenniser et poursuivre l'intégration de ses enjeux ESG selon ses points d'appui et axes de progrès.



Elle vise à pérenniser sa stratégie de déploiement vert, accroître l'intégration des enjeux de l'ESG au sein de l'ensemble de ses métiers et intensifier l'information autour de ces enjeux pour ses clients.

« Le développement de l'ESG dans nos investissements est partie intégrante de notre feuille de route. Le développement durable est un enjeu évolutif et transverse. »

Direction RSE Natixis Assurances – métiers non-vie



5

ANNEXES

Conformément au deuxième alinéa du IV du décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 pris en application de l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier, les présentes informations sont présentées de façon aisément identifiable sur notre site internet et mises à jour annuellement. Elles sont disponibles sur : www.assurances.natixis.com

POLITIQUES D'EXCLUSIONS DE NATIXIS ASSURANCES

La Politique d'exclusion Charbon de Natixis appliquée chez Natixis Assurances

CHAMPS D'APPLICATION :
Actifs sous mandat de gestion et fonds dédiés.

CRITÈRE D'APPLICATION :
Société concernée par l'exclusion lorsqu'elle réalise 25 % ou plus de son activité de génération ou d'exploitation de mine, issue du charbon thermique (sur la base des derniers états financiers publiés). En fonction de la disponibilité des données, l'activité de génération sera mesurée sur la base des revenus de génération ou des volumes produits (GWh), et l'activité minière sur la base des revenus.

La Politique d'exclusion des émetteurs notés négatifs

CHAMPS D'APPLICATION :
Actifs sous mandat de gestion et fonds dédiés.

CRITÈRES D'APPLICATION :
Exclusion à l'achat des émetteurs et opposition à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable fixés par l'Organisation des Nations Unis.

La Politique Tabac

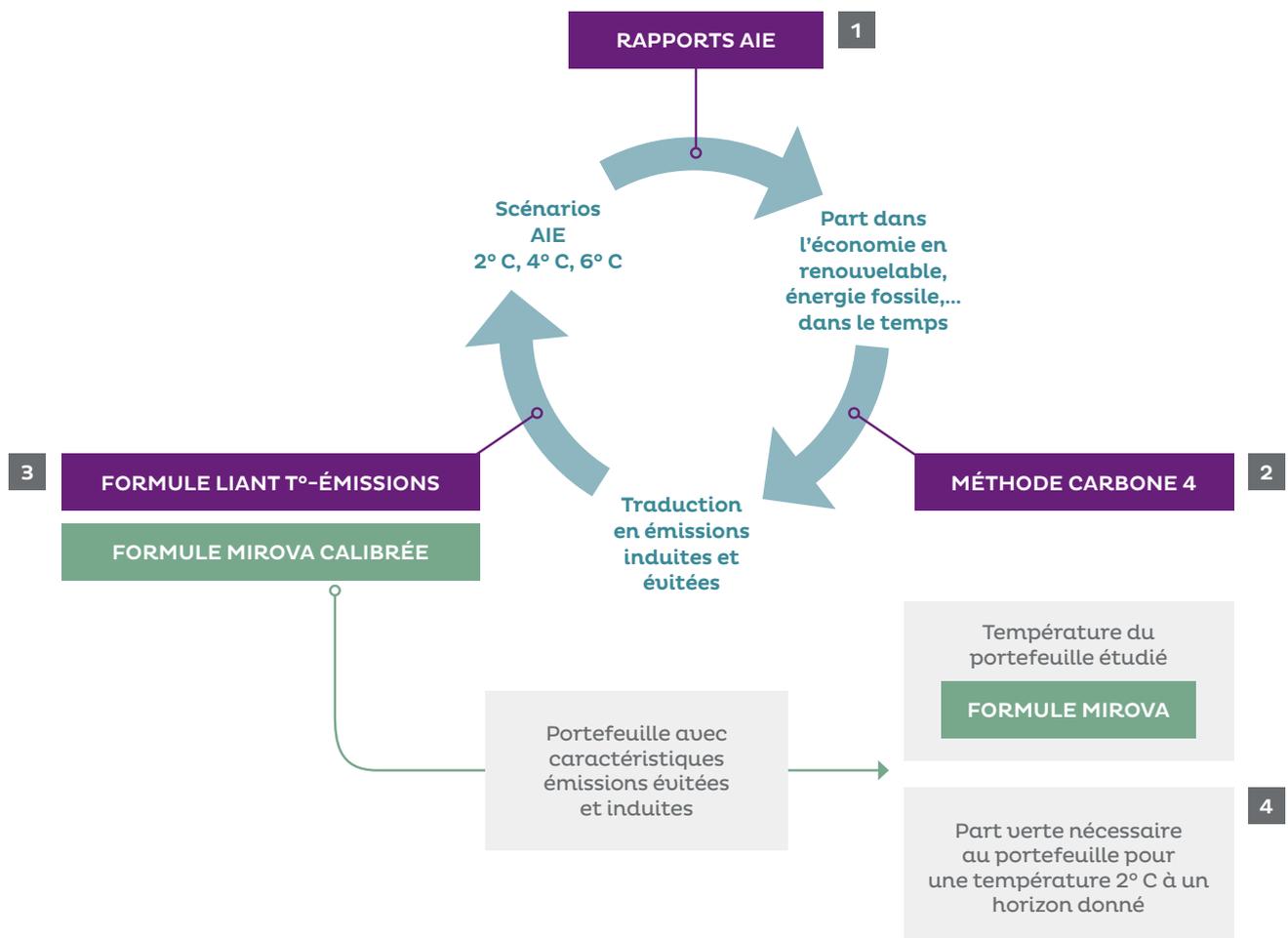
CHAMPS D'APPLICATION :
Actifs sous mandat de gestion et fonds dédiés.

MOYENS D'APPLICATION :
Désinvestissement effectué en 2017

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DE LA TEMPÉRATURE

SYNTHÈSE DE LA MÉTHODE PERMETTANT DE DÉFINIR LA TEMPÉRATURE D'UN PORTEFEUILLE

- 1 À partir des mesures des émissions carbonées induites et évitées, la Recherche de Mirova établit une formule de correspondance entre émissions évitées, émissions induites et Température de portefeuille à partir des scénarios d'élévations de température de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie).
- 2 Carbone4, expert en évaluation carbone, mesure les émissions induites et évitées des portefeuilles
- 3 La mesure de la température par la Recherche de Mirova est réalisée à partir de la méthode CIA de Carbone 4.
- 4 La déduction de la part d'actifs verts nécessaires pour disposer d'un portefeuille émissions induites et évitées en ligne avec la Trajectoire 2°C à un horizon donné est alors réalisée.





30, avenue Pierre Mendès France
75013 Paris
Tél. : +33 1 58 32 30 00
www.natixis.com

